Image not found or type unknown

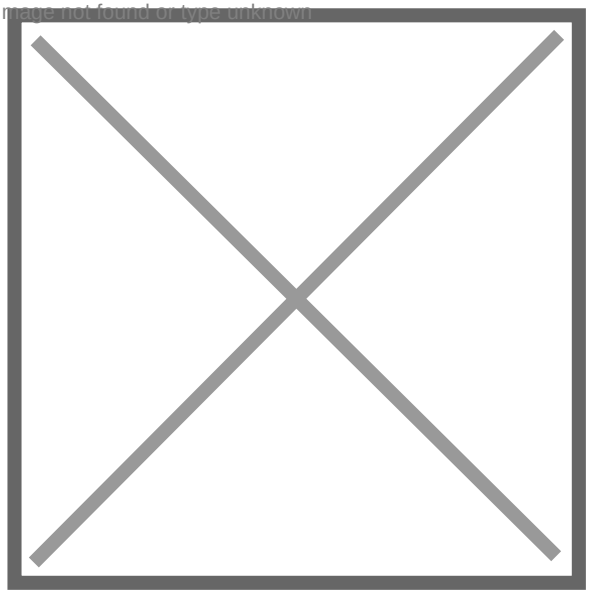

37 ans non reconnu droit ??

Par **BENOIT**, le **23/11/2011** à **15:07**

Bonjour,
je n est pas esté reconnu
j ai 37 ans mon géniteur est déccedé il y a 4 ans

il reste de sont coté sa soeur et sa mere et sans doute des cousin lié a sa mere
qui ne veulent pas me parlé
qui ont a paramant toujours connu mon existance

je ne souhaite pas chanjé mon non ni meme touché un éritage
mais juste pouvoir fair quelques démarche et prouvé que je suis bien la projéniture
de cette homme ! qui ce serais marié plus tard
avoir quelques photos des non des prénon
le non de jeune fille de cette grand mere ?? ect..
en gros savoir qui sont ces jents qui on le sang que j ai dans les veines
peut etre en rencontré !
avec mon non actuel les porte me sont fermé

la loi a l aire assé claire
pas de recour possible apres 28 ans

ce qui me parais injuste car je le découvre que maintenant cette loi
de plus je n est jamais eu envie de connaitre cette homme de sont vivant
l envie m ai venu que l ors de sa mort !

par exemple j ai une fille de cinq ans qu est ce qui me dit qu elle ne renontreras

pas un jours un cousins ??? ect...

n y aurait il pas des chemins diférant voir d autre recours
je pourais peut etre avoir des témoignage d amie ce qui ne prouve rien en vérité mais peut laissé la place au doute

voila j ai deja posé la question sur d autre cite
les reponsses sont les meme
pas de droit apres 28 ans mais ne ce trompe t ils pas ???
EN ESPERANT avoir plusieur réponse ou solution
cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés